

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN

COMMUNE DE VECKRING

Carte Communale Reçu
à la sous-préfecture de Thionville
Le 9 AVR. 2010

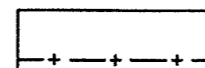

① - PLAN D'ENSEMBLE

ECHELLE 1/5000e

Enquête publique AM du 02/01/2008 au 04/01/2008
Approbation DCM du 30 Janvier 2009

de Paris
Gilbert JOERPER

DATE DE REFERENCE : novembre 2008

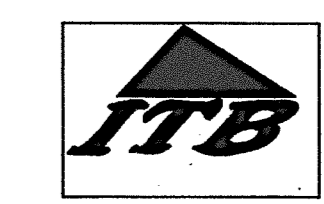
-  Limite communale
-  Limite de zone

Dans la zone A les constructions sont admises.

Dans la zone B, seules les constructions à usage d'activités sont admises

Dans la zone N, les constructions ne sont pas admises à l'exception de :

- adaptation, réfection ou extension des constructions existantes
- constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
- constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière
- constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles



13, rue du plateau
54520 Laxou
tél : 03 54 40 21 85
fax : 03 83 57 98 05